



Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes adultes dans le canton de Vaud

Quelles sont les caractéristiques des jeunes violents ? Les consommations de substances jouent-elles un rôle ?

Sonia Lucia, Sophie Stadelmann, Karen Brändle, Stéphanie Pin

Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique (CEESAN), Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), Lausanne

Octobre 2018

Introduction

La violence et les consommations de substances psychoactives chez les jeunes sont des thèmes très médiatisés suscitant de nombreuses inquiétudes dans la population. Les enquêtes standardisées auprès des jeunes concernant la violence qu'ils ont expérimentée en tant qu'auteurs ou victimes constituent une source précieuse de données pour étudier l'évolution de la violence et autres comportements à risque. De telles enquêtes permettent également de mieux cerner les facteurs de risque personnels et situationnels en vue d'élaborer des stratégies de prévention.

Deux enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance ont été menées en 2014 et en 2017 dans le canton de Vaud sur mandat du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). La première a été menée auprès de plus de 2'600 élèves de 11ème année HarmoS, dont l'âge moyen était de de 15 ans1. Le seconde s'est focalisée sur les jeunes en 2ème année de formation post-obligatoire et comptabilise plus de 1'500 répondants (âge moyen : 18 ans). Cette seconde enquête est à notre connaissance la seule étude représentative des jeunes adultes vaudois qui se focalise sur une large palette de comportements violentsa. En effet, les quelques recherches menées auprès des jeunes adultes en Suisse³⁻⁶ se sont principalement intéressées à la santé des jeunes et à la consommation de substances psychoactives et très peu à la violence et aux autres comportements déviants.

Cette publication vise à décrire les situations de violence chez les jeunes de 15 et 18 ans et les facteurs associés à la commission de violence. Plus précisément, ce projet a pour but de décrire le rôle des consommations de substances et notamment de l'alcool parmi tous les facteurs. Ce lien est bien établi et a fait l'objet de nombreuses recherches au niveau international⁷⁻¹⁰. Cette publication s'intéresse ainsi à l'étude et à la caractérisation du lien entre la consommation d'alcool, et plus particulièrement la consommation excessive, et la commission d'actes de violence chez les jeunes du canton de Vaud.

Repères méthodologiques

Cette publication s'appuie sur deux enquêtes sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes menées en 2014 auprès de 2'600 élèves de 11ème année HarmoS (âge moyen: 15 ans)¹ et en 2017 auprès plus de 1'500 jeunes en 2ème année de formation post-obligatoire (âge moyen: 18 ans). Afin de comparer les données des jeunes de 15 ans aux jeunes de 18 ans, la même méthodologie et les mêmes questions ont été utilisées dans les deux enquêtes. Si le design méthodologique ne permet pas de distinguer précisément les effets de cohorte des effets du temps, cette

^a Une autre étude représentative des jeunes de 18 ans a été menée en 2014 dans le canton de Zurich².



comparaison nous permet toutefois de pointer des spécificités propres à chaque groupe d'âge.

Ces enquêtes ont été effectuées au moyen d'un questionnaire auto-administré anonyme soumis à un échantillon représentatif de classes, sélectionnées selon une approche stratifiée. La récolte de données s'est avérée être de très bonne qualité avec un taux de participation de 94% chez les jeunes de 15 ans et de 77% chez les jeunes de 18 ans. Les détails relatifs à la population et à l'échantillon peuvent être consultés dans d'autres rapports^{1,11}.

L'étude distingue sept types de délits violents : lésions corporelles, importuner quelqu'un de sorte à ce que la police intervienne, vols à autrui, brigandage, racket, menaces avec une arme, commission d'agressions sexuelles. Après avoir demandé si les jeunes avaient déjà fait telle ou telle chose, il leur était demandé le nombre de fois où ils avaient commis l'acte mentionné au cours des 12 derniers mois.

Une série de questions s'intéresse à la consommation de substances psychoactives suivantes: tabac, alcool (bière/vin, alcool fort) et cannabis. La première question se réfère à la prévalence au cours de la vie (« As-tu déjà consommé une des substances suivantes? »). En cas de réponse affirmative, la question suivante permet de connaître la fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois.

Les jeunes qui ont consommé de l'alcool au cours des 30 jours précédant l'enquête ont eu une question supplémentaire concernant l'incidence des épisodes de « binge drinking », ainsi qu'une question concernant l'incidence des épisodes d'ivresse au cours des 30 derniers jours.

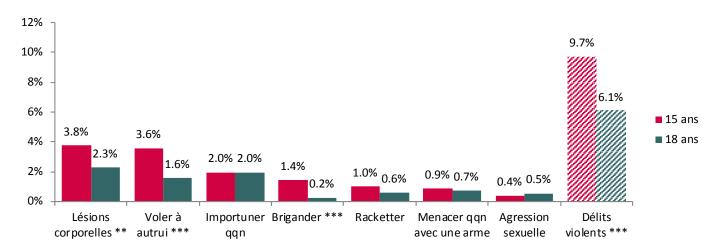
Comportements déviants chez les jeunes de 15 et 18 ans

Auteurs d'actes déviants

Comme l'indique la Figure 1, les délits violents ont été plus fréquemment rapportés par les jeunes de 15 ans que par ceux de 18 ans : 9.7% des jeunes de 15 ans ont ainsi commis au moins un des sept actes violents cités au cours des 12 derniers mois, alors qu'ils ne sont que 6.1% chez les 18 ans (colonnes hachurées). Les plus jeunes sont également plus souvent auteurs de lésions corporelles (3.8% vs 2.3%), qui sont les actes les plus fréquents, de vols à autrui (3.6% vs 1.6%) et de brigandage (1.4% vs 0.2%). On ne constate pas de différence entre les deux groupes d'âge pour les autres actes explorés.

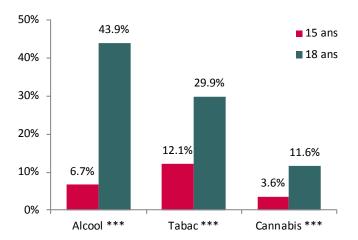
Consommation de substances psychoactives

Figure 2 présente les prévalences de consommation, au moins une fois par semaine, de substances psychoactives au cours des 12 derniers mois. L'alcool est la substance consommée de manière régulière par la plus grande proportion de jeunes chez les 18 ans, avant le tabac et le cannabis, alors qu'à 15 ans, c'est le tabac. On constate une importante augmentation du taux de consommateurs de substances avec l'âge particulièrement marquée pour l'alcool : ainsi, à 18 ans, plus de quatre jeunes sur dix (43.9%) déclarent avoir consommé de l'alcool de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois alors qu'ils ne sont que 6.7% à 15 ans. Le même constat vaut pour le tabac, consommé de façon régulière par près du tiers des jeunes à 18 ans (29.9% vs 12.1% à 15 ans), et pour le cannabis (11.6% vs 3.6% à 15 ans).



Seuil de significativité : + p< 0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p< 0.001

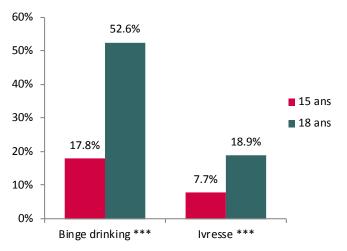
Figure 1 Auteurs de délits violents au cours des 12 derniers mois selon l'âge (%)



Seuil de significativité : + p< 0.1; * p<0.05; ** p<0.01; *** p< 0.001

Figure 2 Consommation hebdomadaire de substances psychoactives au cours des 12 derniers mois selon l'âge (%)

Deux questions permettaient d'appréhender la consommation excessive d'alcool au cours du dernier mois. Une première question portait sur la consommation de cinq verres d'alcool ou plus à la suite (i.e. « binge drinking ») ; la seconde visait à savoir si le jeune avait déjà été ivre au point de ne plus se rappeler ce qui s'était passé.



Seuil de significativité : + p< 0.1; * p<0.05; ** p<0.01; *** p< 0.001

Figure 3 Consommation excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours selon l'âge (%)

Parmi l'ensemble des répondants, la moitié des jeunes de 18 ans (52.6%) et 17.8% des jeunes de 15 ans déclarent avoir bu cinq verres ou plus à la suite au cours des 30 jours précédant l'enquête; la différence entre les groupes d'âge est significative (Figure 3)

Environ un cinquième des jeunes de 18 ans (18.9%) rapportent par ailleurs avoir été ivres au moins une fois au cours des 30 derniers jours. Ce taux est proportionnellement plus élevé chez les jeunes de 18 ans (18.9%) que chez les jeunes de 15 ans (7.7%).

Facteurs associés à la commission de délits violents

Cette section a pour but de comparer les corrélats et facteurs de risque associés à la commission de délits violents² chez les jeunes de 15 ans et chez les jeunes de 18 ans. Pour ce faire, différents corrélats et facteurs de risque, repérés dans la littérature, ont été sélectionnés dans différentes dimensions.

Facteurs étudiés

Facteurs individuels : le sexe, la maîtrise de soi, la délinquance précoce, avoir été victime au cours de la vie, la santé perçue.

Attitudes envers la violence : l'approbation de normes proviolentes, l'approbation des normes de masculinité légitimant la violence, l'opinion anti-égalitaire, les normes de neutralisation morale de la violence.

Facteurs scolaires: le niveau scolaire/le type de formation, l'absentéisme scolaire, la motivation scolaire, le climat de classe, l'attachement à un enseignant.

Facteurs familiaux : la structure familiale, le statut socio-économique des parents, le statut migratoire du jeune, l'affection parentale et la violence parentale pendant l'enfance, le soutien émotionnel des parents, les conflits parentaux.

Facteurs sociaux: la consommation problématique de médias violents et pornographiques, les sorties fréquentes, l'appartenance à un groupe d'amis violents, la consommation régulière d'alcool, de tabac, de cannabis, le consommation excessive d'alcool.

Une description détaillée des questions utilisées pour la construction des différents facteurs est présentée dans le rapport de Lucia et al. 2018¹¹.

IUMSP - Raisons de santé : Les Essentiels 07

² i.e. avoir commis au cours des douze mois au moins un des sept comportements suivants : lésions corporelles, vol, brigandage, racket, menaces avec une arme, agressions sexuelles, importuner quelqu'un de tel sort à ce qu'il appelle la police.

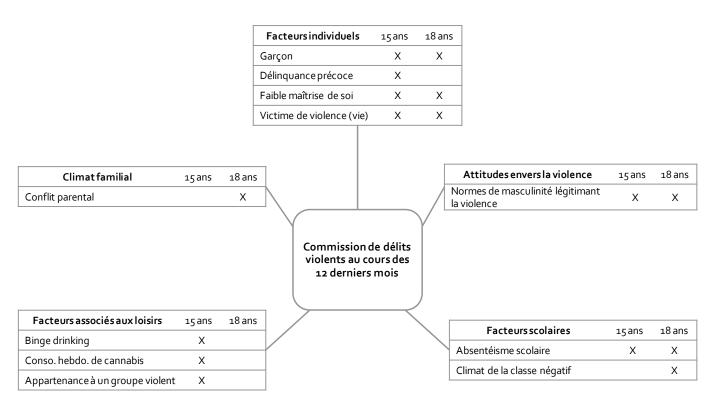


Figure 4 Facteurs significativement associés, dans des modèles multivariés, à la commission de délits violents selon l'âge

Des analyses multivariées³, prenant en compte l'effet simultané des différents facteurs étudiés, ont été menées pour chaque groupe d'âge. Les résultats confirment, dans les deux groupes d'âge, une plus forte probabilité de commettre des délits violents pour les garçons, pour les jeunes ayant une faible maîtrise d'eux-mêmes, ayant été victimes de violence durant la vie, s'étant absentés des cours au moins une fois sans motif valable durant la dernière année et étant en accord avec des normes de masculinité légitimant la violence (Figure 4).

Chez les jeunes en dernière année de scolarité obligatoire, âgés de 15 ans en moyenne, la probabilité de commettre des délits violents est par ailleurs plus élevée parmi les jeunes ayant commis des actes de délinquance avant 13 ans, appartenant à un groupe de jeunes violents, ayant consommé plus de cinq verre à la suite au cours des 30 derniers jours (« binge drinking ») ou ayant consommé du cannabis de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois.

Les jeunes adultes (18 ans en moyenne), en formation post-obligatoire, évoluant dans un climat de classe négatif ou témoin de conflits entre leurs parents ont plus de probabilité de commettre des délits violents que les autres; on ne constate pas d'effet des consommations de substances psychoactives, licites ou illicites, sur la commission de délits violents une fois pris en compte l'influence d'autres facteurs.

A 18 ans, les consommations de substances psychoactives sont installées et on constate des taux nettement plus importants de consommateurs réguliers d'alcool, de tabac ou de cannabis qu'à 15 ans. Les expériences de « binge drinking » et d'ivresses sont également plus répandues. En revanche, les jeunes en formation post-obligatoire comptent des taux inférieurs d'auteurs de délits violents que les jeunes de 15 ans.

Des changements dans les modes de vie expliquent certainement ces différences entre groupes d'âge : les plus âgés sortent plus fréquemment que les plus jeunes, et consomment ainsi davantage de substances. En revanche, la diminution des taux d'auteurs d'actes de violence, qui se constate dans d'autres études en Suisse et à l'étranger^{5, 12, 13} pourrait s'expliquer par la transition à l'âge adulte et de la réduction d'une violence « adolescente »¹⁴.

Relevons que le taux de jeunes adultes ayant expérimenté du « binge drinking » et de l'ivresse au cours des 30 derniers jours est particulièrement élevé.

Dès lors, une réflexion quant à la mise en place d'interventions ciblées visant à la réduction des risques aussi bien en milieu festif qu'au niveau de la formation post-obligatoire pourrait être menée.

Discussion

³ Des analyses de régressions logistiques multivariées ont été menées, séparément pour chaque groupe d'âge, pour modéliser les facteurs associés à la commission

de délits violents. Tous les facteurs listés dans l'encadré ont été pris en compte. Seuls les facteurs significativement associés au seuil de 5% sont présentés ici.

Bien que l'association entre la consommation d'alcool régulière et la commission d'actes de violence soit significative lorsqu'aucune autre variable n'est prise en compte (résultats non présentés), cette association disparaît dans les analyses multivariées, ceci tant chez les jeunes de 15 ans que chez ceux de 18 ans. Cette absence de lien se retrouve également dans différentes études récentes², ¹o suggérant une évolution à la baisse de cette corrélation au cours des dernières années. En revanche, le « binge drinking » ainsi que la consommation hebdomadaire de cannabis sont des facteurs significativement associés à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans.

Les facteurs de risque associés à la commission de délits violents sont des cibles d'intervention particulièrement propices. La prévention précoce, visant, par exemple, à un développement et un renforcement des compétences pro-sociales, est à poursuivre voire à renforcer chez les jeunes. Ceci permettrait de renforcer l'estime et la maîtrise de soi qui sont des compétences reconnues, permettant de prévenir les addictions et les comportements violents.

Les élèves qui décrivent le climat de leur école comme négatif sont plus à risque de commettre des actes de violence. La littérature montre que cela n'est pas nécessairement le climat scolaire en tant que tel qui a un effet sur la violence, mais plutôt la variation de perception au sein d'un établissement qui est liée à ce comportement. La perception d'un climat de classe négatif par un jeune peut, en effet, résulter de plusieurs facteurs¹⁵. Par exemple, l'adolescent qui a été ou est victimisé peut avoir une perception du climat plus négative; ou alors des punitions perçues comme injustes peuvent amener à des réactions provocatrices qui augmentent la commission d'actes déviants. Bien que l'influence de l'école ne soit pas à elle seule le facteur déterminant pour expliquer la violence, il s'agit d'un levier sur lequel il peut être intéressant d'intervenir.

Une réflexion plus large devrait également avoir lieu autour des stéréotypes sexistes auxquels les jeunes continuent à adhérer. En effet, les stéréotypes sur les rôles des hommes et des femmes renforcent les inégalités dans les relations hommes/femmes et les analyses montrent que ce facteur augmente le risque de commettre des délits violents.

Finalement, l'absentéisme est un bon indicateur, pour les enseignants, les parents et les autres professionnels travaillant au contact de ces jeunes permettant d'identifier les jeunes en difficultés.

Relevons que le contexte social des parents ainsi que les facteurs liés à l'éducation et au contexte familial jouent, en revanche, un rôle marginal dans l'association avec la commission d'actes violents.

Références

- Lucia S, Stadelmann S, Ribeaud D, Gervasoni J-P. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2015. (Raisons de santé 250).
- 2 Ribeaud D. Entwicklung von Gewalterfahrungen Jugendlicher im Kanton Zürich 1999-2014. Forschungsbericht. Zürich: Professur für Soziologie, ETH Zürich, 2015.
- 3 Calmonte R, Spuhler T, Weiss W. Schweizerische Gesundheitsbefragung – Gesundheit und Gesundheitsverhalten in der Schweiz 1997. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2000
- 4 Narring F, Michaud P-A, Frappier J-Y, Wydler H. La santé des adolescents en Suisse: rapport d'une enquête nationale sur la santé et les dtyles de vie des 5-20 ans. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 1994. (Cahiers de recherches et de documentation 113a).
- Narring F, Tschumper A, Inderwildi Bonivento L, Jeannin A, Addor V, Bütikofer A, et al. Santé et styles de vie des adolescents âgés de 16 à 20 ans en Suisse (2002). SMASH 2002: Swiss multicenter adolescent survey on health 2002. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2004. (Raisons de santé 95a).
- 6 Wydler H, Walter T, Hättich A, Hornung R, Gutzwiller F. Die Gesundheit 20jähriger in der Schweiz. Ergebnisse der PRP 1993. Aarau: Sauerländer; 1996.
- 7 Hughes K, Anderson Z, Morleo M, Bellis MA. Alcohol, nightlife and violence: the relative contributions of drinking before and durings nights out to negative health and criminal justice outcomes. Addiction. 2008(103):60-5.
- 8 Fergusson DM, Lynskey MT, Horwood LJ. Alcohol misuse and juvenile offending in adolescence. Addiction. 1996 Apr;91(4):483-94.
- 9 Haggard-Grann U, Hallqvist J, Langstrom N, Moller J. The role of alcohol and drugs in triggering criminal violence: a case-crossover study*. Addiction. 2006 Jan;101(1):100-8.
- 10 Svensson J, Landberg J. Is youth violence temporally related to alcohol? A time-series analysis of binge drinking, youth violence and total alcohol consumption in Sweden. Alcohol Alcohol. 2013 Sep-Oct;48(5):598-604.
- 11 Lucia S, Stadelmann S, Pin S. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes adultes dans le canton de Vaud. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018. (Raisons de santé A publier).
- Born M. Continuité de la délinquance entre l'adolescence et l'âge adulte. Criminologie. 2002;35(1):53-67.
- 13 Moffitt TE. Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: A developmental taxonomy. Psychological Review. 1993;100(4):674-701.
- 14 Sampson RJ, Bartusch DJ. Legal Cynicism and (Subcultural?)
 Tolerance of Deviance: The Neighborhood Context of Racial
 Differences. Law & Society Review. 1998;32(4):777-804.

15 Sherman LW. Defiance, deterrence and irrelevance: A theory of the criminal sanction. Journal of Research in Crime and Deliquency. 1993;30(4): 445-73.

Citation suggérée

Lucia S, Stadelmann S, Brändle K, Pin S. Quelles sont les caractéristiques des jeunes violents ? Les consommations de substances jouent-elles un rôle ? Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018, (Raisons de Santé : Les Essentiels 07) https://dx.doi.org/10.16908/rds-essentiels/07

Remerciements

Ce projet, ayant pour but d'élaborer un feuillet d'information destiné aux praticiens, a bénéficié du soutien financier du Fonds de la dîme de l'alcool du Service de la santé publique du Canton de Vaud. Il a été discuté et ajusté avec l'aide d'un groupe d'accompagnement, composé de représentants des professionnels concernés par la prévention de la violence ou la promotion de la santé chez les jeunes.

Nous remercions ainsi les personnes suivantes : Stéphane Caduff (responsable du secteur prévention, FVA), Delphine Cortésy (cheffe de projet, ville de Lausanne), Jean-Marc Granger (chef de la brigade de la jeunesse de Lausanne), Vincent Léchaire (responsable des correspondants de nuit, Observatoire de la sécurité de la ville de Lausanne) et Basile Perret (chef de projet « Harcèlement et violences entre élèves », Unité PSPS).